© CD36

SOLIDARITÉ

Le Département de l'Indre aide la Banque Alimentaire dans l'achat d'un camion frigorifique

Inauguré ce mardi 17 octobre en présence des conseillères départementales Michèle Selleron et Imane Jbara Sounni, ce camion permet à l'association de collecter des denrées surgelées et de les redistribuer à ses bénéficiaires. Un véhicule indispensable pour aider les plus démunis, en évitant le gaspillage alimentaire.

Publié le 19 octobre 2023

Premier réseau d'aide alimentaire en France

Association de loi 1901, les Banques alimentaires ont été créées en 1984 pour aider les plus fragiles, les plus précaires. Organisée en réseau à l'échelle nationale, la Banque alimentaire est la première association caritative d'aide alimentaire.
Les valeurs de l'association reposent sur le partage, le don, la solidarité, le bénévolat et la gratuité.
Dans le département de l'Indre, le fonctionnement quotidien est assuré par plus de 60 bénévoles et 4 salariés permanents. En 2021, l'aide distribuée représente 484 tonnes de nourriture, distribuée auprès de 60 organismes (CCAS, associations caritatives, épiceries sociales, etc.).

Des épiceries sociales et itinérantes

Le Conseil départemental intervient depuis plusieurs années, en apportant son soutien financier pour le fonctionnement, mais aussi sur les investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'association. Il participe également aux projets de développement d'épiceries sociales et solidaires.

Au regard des besoins croissants, la banque alimentaire de l'Indre a mis en place des épiceries sociales et solidaires sur l'ensemble du département afin de couvrir le territoire en terme de distribution alimentaire au plus proches des habitants fragilisés ou précaires.

Dans sa logique de proximité, la banque alimentaire a aussi mis en place des épiceries sociales itinérantes (en Brenne en 2020, dans le Boischaut Sud en 2019 et dans le Boischaut Nord en 2021) afin de ravitailler les personnes éligibles à l'aide alimentaire, souvent isolées et éloignées des centres de distribution.
Le Conseil départemental apporte des aides à l'investissement pour l'achat des véhicules et le matériel nécessaire à ces projets d'épiceries itinérantes.

Des actions anti-gaspi

Depuis 2018, la Banque Alimentaire de l'Indre mène des actions anti-gaspi, en partenariat avec le lycée Blaise Pascal, le centre de tir sportif et l'ADAPEI de Châteauroux. L'association transforme en compote, en jus de fruits et en plats préparés surgelés des aliments en fin de vie, utilisables mais ne correspondant pas toujours aux créneaux de distribution.
Pour ce projet, l'association a sollicité le Département pour une participation sur l'achat d'un véhicule frigorifique en froid négatif et du matériel nécessaire à la transformation. Le Conseil départemental de l'Indre a accordé une subvention de 10 000 € lors de sa séance du 14 avril 2023.

De plus, lors de la commission permanente du 22 septembre 2023, une participation en fonctionnement de 15 000 € a été accordée à l'association afin de la soutenir dans son action en faveur des publics fragilisés et plus particulièrement les bénéficiaires du RSA et une participation spécifique de 5 000 € afin d'étendre au département la fourniture de kit d'urgence aux femmes et aux enfants démunis lorsqu'ils quittent leur logement.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36